



BELGIAN COLLEGE OF EMERGENCY PHYSICIANS (BeCEP)
Erkende beroepsvereniging – Union professionnelle reconnue
Kroonlaan 20, 1050 Brussel – Avenue de la Couronne 20, 1050 Bruxelles
☎ 02/649.21.47 - 📠 02/649.26.90 - info@vbs-gbs.org



COMMUNIQUE DE PRESSE DU BECEP : LES SOINS DE TRAUMATOLOGIE SELON LE KCE 24/3/2017

C'est avec stupeur que l'union professionnelle des médecins urgentistes prend connaissance, par la presse, de l'argumentation en faveur de la création d'un nombre restreint de centres de traumatologie dans notre pays.

Cette argumentation met en avant qu'aujourd'hui, toutes les victimes de traumatismes graves doivent être acheminées vers l'hôpital le plus proche. Bien entendu, cela ne fonctionne pas ainsi. En effet, en cas d'accident grave, nos SMUR sont dépêchés sur place, comme la loi le prévoit d'ailleurs depuis longue date, pour transporter le patient à l'hôpital le plus adapté, et donc pas nécessairement le plus proche, en tenant compte des constats et des possibilités des différents hôpitaux disponibles. Tous les hôpitaux qui accueillent les accidentés graves sont équipés des installations adéquates pour leur prise en charge. Les médecins urgentistes auraient déjà tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps si jamais il en était autrement.

Au journal parlé diffusé à la radio, le Professeur Nijs de l'UZ Leuven, traumatologue, a expliqué qu'avec la création de tels centres de traumatologie, il y aurait 900 décès en moins en Belgique (dans la presse écrite, il porte ce chiffre à 1000), alors que les études scientifiques actuelles ne démontrent pas que l'installation de tels centres aurait la moindre incidence sur le taux de mortalité. Cette absence de preuve est d'ailleurs explicitement indiquée dans le rapport, de même que le constat qu'en Belgique, aucune donnée n'existe pour établir un comparatif entre nos propres hôpitaux ou pour les comparer avec l'étranger. On se demande par quel mystère les assertions de ce professeur de l'UZ de Leuven reposent sur des données concrètes. L'évolution positive du taux de mortalité lié aux accidents de la route doit d'abord être attribuée à la gestion du trafic et à l'amélioration des développements techniques des véhicules. L'évolution médicale favorable que nous constatons actuellement au fil des ans est entièrement due et coïncide avec les progrès de la médecine et n'a rien à voir avec de nouvelles structures dans les pays déjà dotés des installations adéquates.

Nous nous demandons qui a commandé cette étude et pourquoi les recommandations n'ont pas été basées sur des arguments scientifiques. Cela pourrait être imputé à l'effet d'appel phénoménal et bien connu de toutes sortes de pathologies, autres que des traumatismes graves, aux centres qui reçoivent un tel label de la part des pouvoirs publics, et en raison d'une perception déformée de la supériorité de ces centres auprès de la population émotive, ce qui constitue un argument de poids pour postuler pour une telle reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, les médecins urgentistes n'ont pas l'intention de se balader avec les blessés à travers le pays pour se rendre dans ces centres alors qu'on sait qu'ils peuvent compter sur des soins tout aussi efficaces et plus proches comme c'est actuellement le cas. Si on veut nous persuader de procéder autrement, ce sera à l'appui de données vraiment scientifiques prouvant que cela peut profiter aux patients. Changer le système des soins de santé, pour autant qu'il existe un problème dans notre pays, mérite une analyse approfondie pour évaluer correctement toutes les conséquences au lieu de se contenter d'études vagues basées sur des arguments fallacieux.

Belgian College of Emergency Physicians